



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2022

N° B09_06_2022_01 - Bureau communautaire du 5 mai 2022 - Approbation du procès-verbal (annexe)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau communautaire du 5 mai 2022

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	24	2	26	4

Pour : 26	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 2 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le neuf juin, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne (Les Arcades) à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, FOUCHE Patrice, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

GAYET Olivier (pouvoir donné à BINET Frédérique), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à KLINGLER Sarah)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, NIVELLE Jean-Pierre, PELTIER Jérôme, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Bureau communautaire du 5 mai 2022 - Approbation du procès-verbal (annexe)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau communautaire du 5 mai 2022

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 5 mai 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET